



Public

Cédant



Modalités

A la Chambre d'agriculture Sur l'exploitation

PRESTATION

Point Info Transmission



Objectifs :

- Vous permettre de préparer votre transmission et faire les démarches.



Notre service

- Analyse de votre situation : foncier, moyens de production, situation familiale et objectifs de cession
- Ebauche d'un calendrier avec les actions à mener et les différents organismes à contacter.



Modalités

DURÉE : 3 heures

DOCUMENTS REMIS :

- Un diagnostic sommaire du projet
- Un compte-rendu des solutions possibles
- un échéancier

Prestation non facturée.



Nos atouts

- Approche globale du projet
- Expertise technico-économique et réglementaire